

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 17 DEC. 2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 04 JAN. 2016	N° d'enregistrement F05215 P0085
--	--	--

1. Intitulé du projet

EXTENSION DU CAMPING « LE CALIFORNIA »

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45°) terrains de camping et caravanning permanents	Projet d'extension de l'établissement qui portera sur une extension de 11 emplacements (de 105,86 m ² à 290,44 m ²). Le nombre total d'emplacements sera porté de 225 (actuellement) à 236 emplacements et l'extension portera sur 3000 m ² .
6°d) Toutes routes d'une longueur inférieur à 3 kilomètres	Projet de création de voie interne au camping d'environ 356 m ² d'une largeur de 4 m permettant l'accès aux 11 emplacements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Extension d'un terrain de camping sur la commune de Saint-Jean-de-Monts (Vendée). Le camping actuel comporte 225 emplacements répartis dans un environnement arboré d'environ 4,2 ha.

Une extension du camping est prévue sur la parcelle voisine au camping actuel.

Cette extension de 11 emplacements sera réalisée sur la parcelle CZ 39 et portera sur une surface de 3000 m². Le nombre total d'emplacement sera porté à 236.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif :

- d'augmenter la capacité d'accueil touristique du site .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux concerneront :

- la mise en place des réseaux (eau,électricité) sur les emplacements de l'extension ;
- la réalisation de voiries supplémentaires sur la zone d'extension ;
- l'engazonnement des emplacements sur la zone d'extension ;
- la plantation d'arbres sur la zone d'extension (haies séparatives, espaces paysagers...).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le camping disposera de 11 emplacements d'hébergement supplémentaires sur la parcelle CZ 39.

Aucun autre aménagement n'est prévu sur le camping existant.

Un exemplaire du règlement intérieur (existant) du camping sera remis à chaque locataire ; mentionnant notamment (en plus des mesures de sécurité), des mesures destinées au respect de l'environnement (gestion/tri des déchets, économie d'eau...).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de Permis d'Aménager en cours

Le camping a fait l'objet d'une étude d'impact en mai 2000 dans le cadre de sa création.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du projet	L'extension de 11 emplacements sera réalisée sur la parcelle CZ 39 et portera sur 3000 m ² .
Nombre d'emplacements	11 emplacements supplémentaires (en plus des 225 emplacements actuels portant la capacité d'accueil totale à 236 emplacements)

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Camping Le California
82 Chemin de la Parée Verte
85 160 SAINT JEAN DE MONTS

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 58 ' 45 " O

Lat. 46 ° 45 ' 23 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Etude d'impact datant de 2000

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La zone d'extension est actuellement occupée par une zone complètement anthropisée (présence de caravanes, équipements de loisirs (aires de jeux, balançoires...)).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le PLU de la commune de Saint Jean de Monts a été approuvé le 27 décembre 2011 et modifié le 9 mars 2015.

Le Camping le California est situé en zone U11 qui correspond à ce type d'aménagement.

La parcelle d'extension CZ 39 est situé en zone 1AU1 suite au certificat d'urbanisme délivré par la commune de Saint Jean de Monts le 24 mars 2015. Ce dernier autorise l'aménagement de la parcelle CZ 39.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL PAYS DE MONTS prescrit le 6 juillet 2012. D'après les cartographies des aléas littoraux en Vendée, dans le cadre du projet de PPRL du Pays de Monts (carte N°33), l'aléas est nul sur le secteur de l'extension du camping.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 510 m au Sud du camping, il s'agit du site (ZPS et ZSC) « MARAIS BRETON, BAIE DE BOURGNEUF, ILE DE NOIRMOUTIER ET FORET DE MONTS ».
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alimentation en eau potable du camping. Raccordement sur le réseau d'eau potable disponible sur le site. L'augmentation de capacité d'hébergement (extension de 11 emplacements en plus de 225 existants) s'accompagnera d'une augmentation maximum de consommation d'eau potable d'environ 5 m3/jour supplémentaire.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone utilisée pour la future extension est aujourd'hui anthropisée (secteur avec caravanes, espace jeu (table de ping-pong, balançoire...)). Aucune zone humide n'a été inventoriée sur la parcelle d'extension. Des arbres isolés sont présents (Pins et quelques Chênes verts en limite de parcelle). La parcelle est organisée en espace camping avec quelques haies séparatives de troènes.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint Jean de Monts est soumise au risque de Transport de Matières Dangereuses. Toutefois le projet se situe en bordure d'une route qui n'est pas habituellement utilisée par des moyens de transport de matières dangereuses.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Commune de Saint Jean de Monts est soumise aux risques suivant : - Risques littoraux : submersion marine et inondation terrestre (sur le secteur de l'extension du camping l'aléas est nul d'après le PPRL PAYS DE MONTS prescrit le 6 juillet 2012 (carte n°33)), - Risque sismique, - Risque météorologique, - Risque feu de forêt.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf gestion des ordures ménagères et des eaux usées qui sont maîtrisées dans l'actuel camping.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruits liés à la période de travaux (création voirie supplémentaire) et à l'exploitation du camping: circulation routière et fréquentation du site. Néanmoins l'extension du camping est très modérée, seulement 11 emplacements supplémentaires sont prévus et la zone d'extension est déjà entourée de campings.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf gestion des ordures ménagères et des eaux usées qui sont maîtrisées dans l'actuel camping.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la période de travaux avec le passage d'engins.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des émissions lumineuses nouvelles seront engendrées par ce projet. Cependant, ces émissions resteront minimales.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Uniquement lié à la faible circulation automobile.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Evacuation des eaux pluviales dans le sol. Filtration naturelle des eaux par le sol avant d'atteindre la nappe. Evacuation des eaux usées dans le réseau d'assainissement collectif.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La gestion des eaux usées se fait par assainissement collectif. Il existe un poste de relevage Chemin de la Parée verte à l'entrée du camping et qui évacue les eaux dans le réseau collectif (tout à l'égout). L'extension conduira à la production d'eaux usées de 33 équivalent habitants uniquement en période estivale de pointe (100% des emplacements occupés). Cette augmentation sera supportée par la station d'épuration les 60 bornes à Saint Hilaire de Riez dont la capacité de traitement est de 93 000 équivalent habitants.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'extension du camping Le California se fera sur la parcelle CZ 39 sur environ 3000 m². La parcelle vouée à l'extension est déjà très anthropisée et ne présente pas d'intérêt écologique (présence d'aménagements de type camping : caravanes, espaces loisirs...). Les autres incidences liées à la gestion du camping (sécurité, déchets, pollution...) sont maîtrisés par le propriétaire de l'établissement, puisqu'il s'agit d'une extension de l'existant.

En ce sens et aux vues des mesures mises en place par le maître d'ouvrage, ce projet pourrait être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Diagnostic écologique
Annexe 7 : Certificat d'urbanisme

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

CHALLANS

le,

4 Janvier 2016

Signature

